



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GABRIEL ATTAL

Paris, le 19 juillet 2023

MINISTRE DÉLÉGUÉ

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux,

Comme vous le savez, les arbitrages interministériels avaient conduit à écarter les services opérationnels de la DGDDI du bénéfice de la prime de fidélisation territoriale créée par le décret et son arrêté d'application du 24 octobre 2020 en faveur des agents exerçant dans le département de Seine-Saint-Denis.

Dès ma nomination, sensibilisé par certains d'entre vous, il m'est apparu évident que les agents de la brigade de surveillance intérieure et du bureau des douanes d'Aulnay-sous-Bois devaient eux aussi pouvoir en bénéficier.

Aussi, j'ai saisi l'opportunité de l'actualité de ce sujet pour sensibiliser mon collègue, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, M. Stanislas GUERINI, à la nécessité de faire figurer les deux services d'Aulnay-sous-Bois au prochain arrêté qui viendra compléter la liste actuelle des services bénéficiaires.

Je suis donc ravi de pouvoir, dès aujourd'hui, vous annoncer cette avancée. Celle-ci traduit la juste reconnaissance du travail des douaniers d'Aulnay-sous-Bois qui s'engagent quotidiennement auprès des populations de ce département sensible à faire vivre le service public.

Les modalités pratiques et le calendrier de mise en œuvre de cette prime vous seront précisés ultérieurement par la directrice générale des douanes et des droits indirects.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gabriel ATTAL

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux
des syndicats CFTD Douane, CFTC-Douanes, SNAD-CGT,
USD-FO, Solidaires Douanes, UNSA Douanes et CGC-Douanes

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12